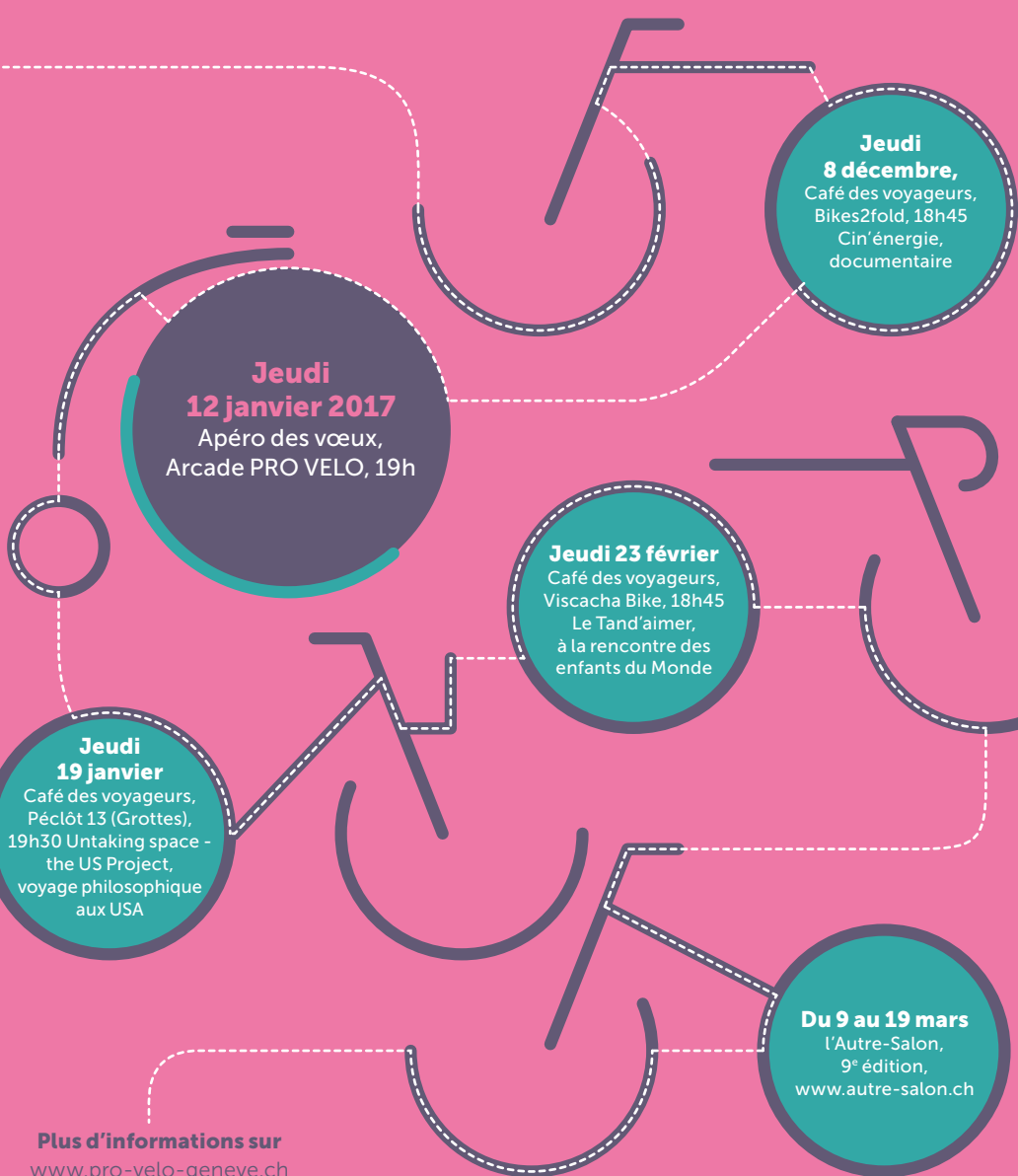


CAHIER GENEVOIS

OO **PRO VELO**
GENÈVE

Décembre
2016



**Jeudi
8 décembre,**
Café des voyageurs,
Bikes2fold, 18h45
Cin'énergie,
documentaire

**Jeudi
12 janvier 2017**
Apéro des vœux,
Arcade PRO VELO, 19h

Jeudi 23 février
Café des voyageurs,
Viscacha Bike, 18h45
Le Tand'aïmer,
à la rencontre des
enfants du Monde

**Jeudi
19 janvier**
Café des voyageurs,
Péclôt 13 (Grottes),
19h30 Untaking space -
the US Project,
voyage philosophique
aux USA

Du 9 au 19 mars
l'Autre-Salon,
9^e édition,
www.autre-salon.ch

Plus d'informations sur
www.pro-velo-geneve.ch

ÉDITORIAL	3
ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION	4-7
Vélo dans les parcs, Cours de conduite cycliste pour les migrants	
EVÉNEMENTS	8-11
Rustine d'Or et Pneu Crevé, Journée sans ma voiture, Action Lumière	
CONCOURS	12
Chasse aux points noirs	
AMÉNAGEMENTS	13
Dernières nouvelles de la Commission technique	
POLITIQUE	14
Chroniques du Grand Conseil et du Conseil municipal	
CAFÉ DES VOYAGEURS	15
Programme 2016-2017	
ANNONCE	16

**Vous aimez le vélo? engagez-vous ! le comité cherche de nouveaux membres motivés...
Merci de vous annoncer avant l'AG (mars 2017)**

**L'association
PRO VELO Genève**

7, bd Carl-Vogt
1205 Genève
Téléphone :
022 329 13 19

info@pro-velo-geneve.ch
www.pro-velo-geneve.ch

CCP 12-23946-7

IMPRESSUM

Journal PRO VELO Info
7, bd Carl-Vogt, 1205 Genève
Président du comité
de rédaction : Raphaël Charles

Comité rédactionnel

Christine Jeanneret - ter Kuile,
Sylvette Riom, Louis-Philippe
Tessier

Rédaction

Roger Deneys, Alfonso Gomez,
Julien Hutin, Christine Jean-
neret - ter Kuile, Sylvette Riom,

Jacques Sottini, Louis-Philippe
Tessier, Rolin Wavre.

Publicité

Les tarifs sont disponibles
auprès de PRO VELO Genève
(022 329 13 19).

Edition PRO VELO Genève
Tiré à 2'200 exemplaires

Mise en page Yan Rubin

Impression (sur papier recyclé)
Juillerat Chervet SA, St-Imier



Remise de la Rustine d'Or à Yvan Rochat, conseiller administratif de la Ville de Vernier, par Christine Jeanneret, coordinatrice.

Durant la première semaine de novembre, nous avons appris que le Grand Conseil allait débloquer 8 millions de francs sur quatre ans pour réaliser quatre pénétrantes cyclables inscrites dans le Plan d'action de la mobilité douce 2015-2018. «Réelle victoire ou subterfuge pour refuser les actions proposées dans l'Initiative 144?», questionne Roger Deneys (p.14). L'avenir nous le dira. A l'heure actuelle, la frustration est plutôt au rendez-vous quant à l'obstination de focaliser sur des aménagements en milieux suburbains, alors que de petits changements amélioreraient grandement le réseau urbain, utilisé par un nombre plus important de cyclistes. A titre d'exemple, le récent réaménagement du Boulevard Georges-Favon a permis de transformer l'ancienne bande cyclable en une voie séparée de la chaussée.

Une jolie carte postale spéciale cyclo-fêtes de fin d'année a été glissée dans cet envoi. N'hésitez pas à envoyer un petit mot à vos proches et diffuser l'existence de notre association!

Le progrès, c'est ça! Cette infrastructure aurait pu obtenir la Rustine d'Or 2016, mais les importants efforts de la commune de Vernier visant à reconfigurer à merveille la Route du Bois-des Frères ont été choisis pour être récompensés cette année (pp. 8-9).

C'est un exemple à suivre pour toutes les communes genevoises, bien que d'autres aménagements manquent encore à l'appel à Vernier tels que des marquages au sol aux intersections et la prolongation de la piste cyclable séparée du trafic au coin du Chemin Barde. Malgré cela, nous restons optimistes que d'autres élu-e-s genevois-e-s sauront également apprécier le travail réalisé par Vernier et que d'autres améliorations de la sorte émergeront dans les années à venir. Les prochains espaces cyclophiles seront peut-être les parcs genevois, eux qui ont défrayé la chronique durant l'été, comme rapporté par Jacques Sottini dans ce cahier (pp. 4-5). Osons espérer que des raccourcis seront bel et bien balisés dans ces espaces de verdure afin d'y légitimer le passage de cyclistes.

Louis-Philippe Tessier

Membre du comité de PRO VELO Genève

VÉLOS DANS LES PARCS

ROULEZ AU VERT!



Mise en scène de la nouvelle réglementation

Tout a commencé début juin. Suite à la mise à jour du règlement des parcs, rentré en vigueur avec l'arrivée des beaux jours, la Ville installe aux entrées de ceux-ci de grandes bâches, tendues sur des vaubans, rappelant par des pictogrammes l'interdiction de circuler à vélo et de faire des grillades dans ces espaces. L'interdiction de circulation n'est pas nouvelle, mais ce sec rappel met en émoi de nombreux cyclistes, qui avaient l'habitude d'inclure certaines traversées de parcs dans leurs trajets quotidiens.

La permanence de PRO VELO Genève est assaillie de questions et de réactions, entre stupeur et colère. Sur notre site internet,

nous suggérons aux cyclistes mécontents de s'adresser directement au magistrat responsable, Monsieur Barazzone. La réaction ne se fait pas attendre. Le Département de l'environnement urbain de la Ville nous propose une première rencontre, et nous demande de retirer de notre site l'invite à réagir auprès des Autorités, ainsi que de déterminer les itinéraires sur lesquels les vélos pourraient être autorisés à circuler dans les espaces verts. Nous tombons relativement rapidement d'accord sur un certain nombre de tracés, soupapes nécessaires pour les cyclistes afin d'éviter des axes très engorgés, et qui ne devraient pas poser de problème aux piétons. Mettre en évidence ces voies de transit en canalisant les

cyclistes dans les parcs, nous semble être une mesure favorable pour tous: traverser les parcs à vélo deviendrait permis sur certains chemins, dans les autres espaces, les piétons resteraient roi avec un sentiment de sécurité accru.

Une seconde séance début août permet de stabiliser une liste d'allées au sein de huit parcs (sans compter celui des Bastions, des Fontaines-Saintes et de la Bâtie, dans lesquels les vélos sont déjà autorisés).

A la fin du mois d'août, nous sommes conviés par Monsieur Barthassat, pour faire une tournée des parcs. Le projet, présenté par la Direction Générale des Transports (DGT), est quasiment le même (heureusement) que celui de la Ville. Mais à notre grand étonnement, aucun responsable de la Ville n'a été convié à cet échange.. Par contre, nous nous trouvons ce matin-là avec des représentants de Mobilité piétonne et du Conseil des Anciens, ce qui permet un échange intéressant et positif.

La Ville nous avait assuré vouloir aller vite et mettre en évidence ces tracés d'ici la fin de l'été. La mise en œuvre s'avère cependant plus complexe. A chaque entrée de parc, on trouve un panneau d'interdiction de circuler. Laisser officiellement passer les vélos implique de modifier les arrêtés de circulation, puis les panneaux. La procédure auprès de la DGT demande au moins trois mois pour aboutir. De plus la Ville prend le temps de vérifier tous les aspects juridiques du projet. Interpellé par un conseiller municipal cycliste, Monsieur Barazzone indique pouvoir présenter publiquement le projet fin octobre. A l'heure où vous lirez cet article, toutes les informations devraient donc avoir été rendues publiques.

Cependant, mis à part la rencontre de terrain avec Monsieur Barthassat, il n'y a pas eu de réel

accord entre les associations concernées, soit au minimum Mobilité piétonne et PRO VELO Genève. Un minimum de concertation, en direct, avec l'ensemble des acteurs, serait un gage de bonne réussite du projet.

Cela dit, toute cette affaire de vélos dans les parcs montre une évolution des mentalités, que les règlements peinent à prendre en compte. Autrefois, marcher sur les pelouses pouvait valoir une amende... On n'en est plus là, et à part les vélos, on rencontre également dans les parcs trottinettes, patins, planches à roulettes, sans compter certains nouveaux engins à roulette, propulsés à l'électricité. Aujourd'hui, pour nombre de personnes, un cycliste au pas ne devrait donc plus être considéré comme un problème.

Il est important par contre de ne pas perdre de vue la fonction de chaque lieu. Les parcs sont des espaces de détente et de loisirs. Dans les allées, on ne fait pas que marcher. Des personnes s'arrêtent pour bavarder, des enfants jouent. Ce sont ces usages qui sont ici prioritaires. Le cycliste doit donc adapter son comportement en conséquence, lorsqu'il traverse ces lieux.

On peut bien sûr imaginer des itinéraires dédiés aux cyclistes rapides qui traversent des zones de verdure, lorsque l'opportunité de tels parcours se présente. Il conviendra alors de délimiter clairement ces voies de circulation. Rappelons cependant que c'est d'abord dans les rues de la ville que la place doit être libérée pour les usagers de la bicyclette. Comme le demande la loi H1 80 (initiative144)!

Jacques Sottini
co-président de PRO VELO Genève

COURS DE CONDUITE CYCLISTE POUR LES MIGRANTS

LA FABULEUSE HISTOIRE DE MISSIÉ VÉLO

IL ETAIT UNE FOIS, une jolie ville, Genève, qui abritait une association fort sympathique, PRO VELO, qui employait un gentil gars, Julien, qui donna l'impulsion à un merveilleux projet pour réfugiés. Mais ce n'est pas un conte, c'est notre réalité. Ce projet existe, en voici la genèse.

Depuis plusieurs années, PRO VELO essaie de monter des cours de vélo pour les femmes migrantes. Nous n'avons pas réussi à les faire aboutir pour différentes raisons et nous leur proposons de suivre les cours proposés durant les Samedis du Vélo.

Cette année, une participante, expatriée, me demande de lui fournir des certificats de participation aux cours pour attester de son intégration à Genève pour sa demande de naturalisation. Elle est convaincue et convaincante. Pour elle, découvrir les spécificités du code de la route lui a permis de mieux comprendre la culture suisse et qu'il n'y a rien de mieux que les balades à vélo pour découvrir notre région.

Je lui ai remis son certificat lors de sa venue pour les cours «survie dans le trafic».



Après cette expérience, plusieurs concepts se mélangent dans ma tête:

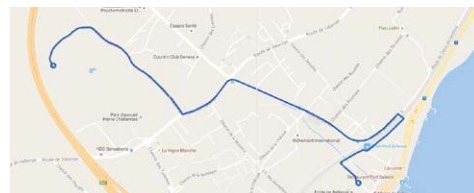
- Le vélo, vecteur d'intégration
- Crise de réfugiés, des mineurs, des enfants, plusieurs foyers dans le canton
- «Genève terre d'accueil, terre d'Henry Dunant»

En juin, un post sur Facebook d'une amie enseignant le vélo à un réfugié titille ma curiosité. Je l'invite pour en discuter. Je lui présente mon idée d'intégration par le vélo et elle me propose de faire suivre cette idée par mail à ses contacts travaillant dans le domaine.

Et le temps passe...

Août, Ortigueira, Galice, Espagne. Vacances. Le natel de PRO VELO sonne. Une bénévole du foyer pour réfugiés William Rappart à Bellevue me contacte. Elle souhaite former un vélobus pour les enfants allant à l'école. Le parcours est en pente, 15 min. en vélo, le double à pied.

Elle a reçu un petit budget de la commune pour des vélos et former les enfants mais qui ne couvre pas l'organisation et la préparation des cours. Elle a déjà reçu de nombreux vélos des habitants. Elle me demande de chercher des vélos supplémentaires à la fourrière, de les amener à Bellevue, de tous les contrôler et de former les



itinéraire parcouru avec les enfants de Bellevue

enfants.

Le 24 août, je pars avec Mattia, moniteur engagé et expérimenté, amener les vélos au foyer. Nous sommes accueillis par une foule d'enfants surexcités. Un premier contact, «Missié, Missié, toi avoir vélo pour moi?» On installe rapidement les cônes pour un slalom. L'activité démarre. Au l'écart, l'une des filles, sourde, apprend à pédaler. Avec son handicap, il est



difficile de maintenir l'équilibre. Son père la soutient et l'encourage constamment.

Après une demi-heure de slalom, départ avec les plus grands pour l'école de Bellevue. A cette heure, le trafic est très dense, mais nous saurons si les enfants ont le niveau pour le refaire seul. Je vois de nombreux visages approuvateurs d'automobilistes, pouces levés. Le trafic nous laisse passer facilement, mais la route est trop étroite pour circuler en sécurité. Nous décidons, comme le dit si bien Mattia, d'utiliser le super pouvoir des cyclistes. On descend du vélo pour devenir piéton.

Nous terminons la descente finale sur la route et arrivons dans le préau.



A cette même période, un bénévole du foyer de Lully me contacte. Il souhaite organiser un cours pour faire connaître le code de la route à leurs familles de réfugiés. Mattia va effectuer un contrôle des vélos et le cours aura lieu dès que possible. Depuis, je suis retourné deux fois à Bellevue pour ramener des vélos et les entretenir. La fille sourde va à l'école en vélo. La responsable du foyer me propose de créer un VLS pour un autre foyer.

J'en parle autour de moi, les retours sont plus que positifs.

Le magasin Hot Point me fournit des pédales et me répare les pompes à vélo. Notre comptable fait suivre un mot dans sa coopérative, 7 vélos reçus! Le pavillon Cayla m'en propose également. Le VLS peut démarrer.



Le foyer de l'Étoile à Carouge me contacte. Ils ont 180 Mineurs Non Accompagnés. Ils ont besoin de recevoir des cours de conduite, d'une trousse mécanique et de vélos. Ce projet suit son cours.

Et voilà, le projet Missié Vélo grandit de lui-même maintenant.

Et l'avenir?

- Faire aboutir tous les projets déjà initiés.
- Étendre l'offre à tout le canton
- Trouver des fonds

Julien Hutin

Responsable Cours vélo et Chargé de projets

RUSTINE D'OR ET PNEU CREVÉ

LAURÉATS 2016

L'objectif de ces distinctions est de mettre en lumière les meilleurs et les pires aménagements, infrastructures ou démarches cyclables réalisés entre 2014 et 2016. PRO VELO Genève s'est adressé à ses membres et sympathisants, ainsi qu'aux communes de plus de 10'000 habitants

PRIX DE LA RUSTINE D'OR

Ville de Vernier pour le réaménagement de la route du Bois-des-Frères

Les aménagements réalisés ont séduit l'ensemble des membres du jury pour plusieurs raisons:

- L'axe concerne un secteur ayant une forte densité de population sur lequel les déplacements sont appelés à s'intensifier en raison d'une urbanisation croissante;



Extrait de la carte cyclable de la Ville de Vernier après les travaux (trait bleu : zone du projet - trait rouge plein : réseau existant - traits tillés rouges : réseau à compléter)

- des modifications de fond sont réalisées pour que le vélo soit intégré et protégé. Les infrastructures en site propre reflètent une excellente pratique d'aménagement assurant la sécurité et le confort des usagers;
- les connexions avec le reste des infrastructures cyclables ont été réfléchies en amont et une nouvelle rampe facilite les liaisons inter-quartiers;

afin d'identifier ces réalisations. Un jury composé de 6 cyclistes genevois, professionnels ou non, s'est réuni autour de 8 dossiers postulant pour la Rustine ainsi que 7 dossiers presentis pour le Pneu Crevé.

- le rond-point est aménagé pour que l'on puisse accéder à toutes les sorties (infrastructures bidirectionnelles);
- avant la réalisation de ce projet, la route était vraiment peu attrayante pour les cyclistes: 10'000 véhicules/jour, parfois 3 voies de circulation, vitesse de circulation élevée, aucun aménagement spécifique et pas de connexions sécurisées.

Le fait de combiner des aménagements avec des espaces de rencontre et de favoriser les liens entre les différents quartiers souligne un réel souci d'améliorer la qualité de vie des habitants. Une démarche exemplaire qui serait bienvenue dans bien d'autres secteurs du canton.



Un segment de cet aménagement, après et avant les travaux

Mention spéciale: Ville de Carouge pour le quartier des Noirettes

L'objectif est clairement de pacifier les conditions de circulation de l'ensemble d'un quartier et le projet a particulièrement plu au jury en raison de la prise en compte des besoins des cyclistes. La démarche a permis de réduire la circulation de transit, les vélos peuvent désormais circuler

PRIX DU PNEU CREVÉ

Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) pour un tronçon de la route de Malagnou

En direction de Genève, peu avant le chemin de la Boisserette, la confortable piste cyclable s'arrête brusquement pour ne réapparaître que quelques mètres plus loin, en bande cyclable, dans l'axe de la voie de bus, puis elle s'évapore totalement.

Ce tronçon a subi une succession de modifications qui sont de nature à induire en erreur le cycliste le plus expérimenté et peut même présenter un danger mortel en raison de la vitesse des bus sur ce tronçon (50km/h) et du revêtement

presque partout et la connectivité avec le futur quartier du PAV pourra être développée à partir de ces aménagements.

Néanmoins, les mouvements liés aux stationnements des véhicules sont encore très nombreux et relativement contraignants, et les espaces pour garer les vélos ne sont pas suffisants.

phono-absorbant qui ne permet plus d'entendre ceux-ci arriver.

Mention spéciale au DETA également pour l'ensemble des aménagements de l'Ecole-de-Médecine

La remise au double-sens dans la rue de l'Ecole-de-Médecine, avec la suppression des pistes cyclables et l'ajout d'un mini-seuil traversant, a fait de cet endroit, agréable, fluide et sûr à vélo, un lieu parfaitement inhospitalier pour la bicyclette. Le résultat de ce retour en arrière est catastrophique pour tous les usagers.

Christine Jeanneret - ter Kuile,
coordinatrice de PRO VELO Genève



Aménagement dangereux et lacunaire

JOURNÉE SANS MA VOITURE

UN DIMANCHE AU SOLEIL



LOUIS-PHILIPPE TESSIER

Grand succès pour le nouveau vélo-shaker de PRO VELO

Le 25 septembre dernier, les bouchons ont été bien moins nauséabonds qu'habituellement sur le quai du Mont-blanc. A pied, à vélo ou en roller, le public se pressait entre les tables mises à disposition et il n'était pas plus facile qu'à l'ordinaire d'avancer. De la Perle du lac au Port-Noir, M. Barthassat avait «libéré les quais» (selon l'argumentaire de son service de communication) des voitures pour mieux les prêter très temporairement à la mobilité douce.

Pour PRO VELO Genève, cette journée a permis l'inauguration du vélo-shaker, un vélo statique alimentant mécaniquement un mélangeur mixant jus et morceaux de fruits. Les volontaires, dont certains n'avaient pas approchés un vélo depuis de nombreuses années, attendaient patiemment pour monter en selle, et contre

quelques coups de pédale, bénéficier d'un verre vitaminé. Ambassadeur efficace, cet objet ludique, réalisé par une jeune équipe genevoise, facilite l'échange sur la pratique du vélo, les dangers que l'on y associe comme le plaisir qu'on en retire. En sa compagnie, il est aisé de présenter l'association à un public très diversifié et à diffuser une brochette de documents: cartes, PRO VELO info, nouveau guide juridique du cycliste.

On peut se prendre à rêver d'un renouvellement régulier de quais rendus à des moyens de locomotion durables. Tout en s'interrogeant sur les conditions dans lesquelles ont circulé ces cyclistes d'un dimanche pour rallier ce périmètre magnifique mais finalement assez limité.

Sylvette Riom

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

ACTION LUMIÈRE

Le 3 novembre dernier, alors que notre association sensibilisait les cyclistes à la nécessité d'être visible, la police genevoise se focalisait sur la contravention, adressant bûches sur bûches aux usagers surpris en faute en regard des règles de circulation.

Doit-on y voir des actions complémentaires, un raté ou un simple hasard de calendrier?

Manchette, Une de la Tribune de Genève (éditorial compris), un article dans chaque gazette du bout du lac et le 19:30 de la RTS: cette action de verbalisation a reçu bien plus d'attention médiatique que notre stand SEE YOU installé à la place des Bergues.

Heureusement, l'équipe d'A Bon Entendeur a pris la peine de s'intéresser aux éclairages obligatoires et disponibles sur le marché: une partie de leur émission a été tournée aux abords de notre stand, avec un interview de notre porte-parole à la clé (émission du 22 novembre)

Le bilan de cette Action-Lumière est au final plutôt positif: plusieurs aficionados non-équipés ont été convaincus du bien-fondé de notre démarche et ont accepté de revoir leur copie. Quelques centaines de réflecteurs, bonnets, sacs et snapbands réfléchissants ont été distribués en 2 heures seulement. Une ambiance détendue et un climat doux pour la saison ont en outre favorisé de belles discussions et rencontres.

Mais la question reste posée: comment envisager une collaboration plus étroite et constructive avec les autorités policières? Y aurait-il la possibilité de nous entendre sur les moyens à



SEEYOU-INFO.CH

En complément à l'éclairage fixe, les réflecteurs sur les vêtements et sur le vélo sont particulièrement efficaces

mettre en jeu pour atteindre des objectifs de sécurité qui nous importent tous?

PRO VELO Genève a tendu la perche au service de la sécurité routière et espère apaiser au plus vite cette atmosphère délétère et peu propice à la concertation.

Christine Jeanneret - ter Kuile,
coordinatrice de PRO VELO Genève

PRO VELO GENÈVE A BESOIN DE VOUS

CHASSE AUX POINTS NOIRS

Certains les chassent devant leur miroir, sur leur visage... A PRO VELO, on les combat sur le terrain! Pour qu'ils disparaissent, il faut les traquer, les connaître en détail, les mettre sur le bureau des autorités civiles et de la police. Pour qu'ils disparaissent, et qu'ils ne mettent plus en danger les cyclistes et les autres usagers de la route.

Aidez-nous à les trouver pour que nous puissions agir et proposez-nous quelles améliorations qui pourraient ou devraient être faites. Affutez votre imagination et votre sens critique!

PRO VELO Genève récompensera les trois meilleurs rapports (les plus complets, les plus originaux ou les plus utiles) avec un bon

d'achat de 100 frs - 50 frs et 30 frs à échanger auprès de nos magasins partenaires.
www.pro-velo-geneve.ch/les-adresses-utiles/magasins-partenaires.html

Merci de ne pas nous proposer des changements législatifs fédéraux (utilisation des voies du tram par exemple) car ceux-ci ne pourront pas être traités.

Envoyez votre rapport complet accompagné de photo(s) à l'adresse mail suivante:

points-noirs@pro-velo-geneve.ch

Si vous désirez nous signaler plusieurs points noirs, merci de d'envoyer un courriel par lieu problématique.

Déla de participation: 10 février 2017

NOUS VOUS PROPOSONS DE NOUS ENVOYER UNE DESCRIPTION QUI COMPORTE LES POINTS SUIVANTS:

- Lieu (rue(s), No, direction):
- Type de problème (obstacle, aménagement défectueux, signalisation, etc):
- Origine du problème (durée, date, événement):
- Conséquences pour les cyclistes (ou pour d'autres usagers):
- Suggestion d'amélioration:
- Joindre une ou des photo(s) illustrant votre propos

DERNIÈRES NOUVELLES DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Ok pour le PA2!

Ce titre un peu barbare se traduit par «Projet d'agglomération de deuxième génération». Cela reste peut-être un peu du chinois, mais traduit en monnaies sonnantes et trébuchantes, signifie pas moins de 187'970'000 frs de crédits d'étude et d'investissement, ainsi qu'une subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 frs, récemment accordés par le Grand Conseil.

Entre autres bénéficiaires, les cyclistes devraient en retirer plusieurs mesures (dont les réalisations sont prévues entre 2018 et 2021):

- Versoix, r. Suisse. Pistes cyclables bilatérales.
- Bernex, r. de Chancy. Mail piétons-vélos.
- Satigny, gare RER. Accès mobilités douces.
- Vernier-Satigny, liaison Vernier - r. du Mandement. Voie verte le long des rails.

- Meyrin, gare Zimeysa. Accès mobilités douces.
- Chêne-Bourg, gare CEVA. Accès mobilités douces.
- Cologny, bords du lac. Accès mobilités douces.
- Genève, secteur Concorde. Transformation d'un giratoire routier en place publique.
- Lancy, pont de Lancy (sur l'Aire). Piste cyclable descendante.
- Chêne-Bougeries, r. de Chêne. Pistes cyclables.
- Carouge-Lancy, liaison Vibert-Lance. Passerelle piétons-vélos au-dessus des voies CFF.
- Genève, av. Wendt. Aménagements cyclables.
- Grand-Saconnex, liaison tunnel de Ferney - Halle 7. Pistes cyclables.
- Confignon, parc urbain et liaison mobilités douces sous la r. de Chancy.
- Genève, liaison mobilités douces Jonction - plateau de St-Georges.

RÉCENTES RÉALISATIONS

Place Neuve

Mini-bande cyclable, et un abaissement de trottoir réussi à l'entrée du parc des Bastions.

Rue de l'Athénée

50m de bandes cyclables entre les boulevards Jaques-Dalcroze et Helvétique.

Boulevard Georges-Favon (le long de la plaine)

Transformation de la bande en piste cyclable.

Rue Chandieu

Esplanade mobilités douces devant la nouvelle école.

CHANTIERS EN COURS

Grand-Pré – Fort-Barreau

Aménagements cyclables (bandes et pistes).

Pont de Carouge

Trottoirs élargis et ouverts aux cyclistes.

UN RÊVE

Qu'advindra-t-il de la passerelle piétons-vélos provisoire du pont de Carouge? Un rêve: la reconverter sur un autre site, sur l'Arve (pont de Vessy, ou à la hauteur de Uni-Mail) ou le Rhône

(enfin réaliser la tant attendue passerelle du Mont-Blanc?). Ou, encore, pour un franchissement d'autoroute, de grande route ou de voie ferrée?

La Commission technique

CANTON DE GENEVE

CHRONIQUE DU GRAND CONSEIL

Un (petit) coup de pédale en faveur de la mobilité douce

Alors que le Conseil d'Etat n'a toujours pas débloqué le moindre centime pour la mise en œuvre de l'IN-144 en faveur de la mobilité douce acceptée par le peuple il y a plus de 5 ans, le Grand Conseil vient de donner un petit coup de pédale à quatre aménagements inscrits dans le Plan d'action de la mobilité douce 2015-2018 en acceptant le projet de loi PL11791A¹ qui consacre 8 millions de francs sur 4 ans à leur réalisation. Il s'agit de tronçons situés à la Route de Jussy et des «pénétrantes cyclables d'intérêt cantonal» Vernier-Satigny, CERN-Prévessin – Avenue A.-F.-Dubois et Corsier. Pas encore la lune... même si, à vélo, la lune... A noter que

l'UDC, soutien inconditionnel de toutes les traversées lacustres motorisées, s'y est opposé en réussissant à parler des «dégâts collatéraux» des pistes cyclables... Mais que le PLR, une fois n'est pas coutume, et le MCG ont largement soutenu ce projet!

L'enjeu suivant sera de savoir si ce modeste crédit sera utilisé comme argument par les mêmes pour refuser finalement le PL-11114² qui demande 5 millions par an pour la concrétisation de l'IN-144... Alors qu'ils sont complémentaires!

Roger Deneys,

Député et membre du Comité de PRO VELO

¹ <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL11791.pdf>

² <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL11114.pdf>

VILLE DE GENEVE

CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la nécessité de promouvoir le vélo, n'en déplaise à nos autorités!

Les habitants de la ville de Genève renoncent généralement à l'automobile, entre autres parce que celle-ci n'est pas adaptée à la densité. De plus, lors d'une enquête de la Direction Générale des Transports, les Genevois ont affiché la nécessité de prioriser les transports publics (45%), la marche (34%) et le vélo (11%)³ au centre-ville.

Au coeur de notre cité, la marche est - de loin - le premier mode de déplacement et le vélo connaît une croissance exponentielle. Dans ce nouveau paradigme de la mobilité urbaine, nos autorités manquent cruellement d'ambition car leurs projets successifs affichent des objectifs situés très en-deçà des besoins et des attentes. Résultat:

une situation chaotique, des règles de circulation et de priorité inadaptées, des signalisations et des aménagements lacunaires.

La seule réponse tangible des autorités est une opération policière, où amendes et criminalisation priment sur une vision qui devrait pourtant être tournée vers l'avenir.

Aujourd'hui, il s'agit surtout de respecter les volontés populaires exprimées en faveur des mobilités douces et notre gouvernement manque de courage politique pour défendre un tel programme.

Alfonso Gomez,

Conseiller municipal et membre du Comité

³ Rapport d'enquête de DGT. Consultation publique du 1er au 30 septembre 2014. Novembre 2014

LES PROPOS DES CHRONIQUEURS POLITIQUES N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS.

PROGRAMME 2016-2017

CAFÉ DES VOYAGEURS

SAVE THE DATE

Venez rêver, refaire le monde avec nous et écouter des voyageurs à vélo qui célèbrent la liberté en vous racontant leur périple, échos vibrants des 5 continents, de vive voix, à l'aide d'un montage audio-visuel ou d'un film.

Depuis fin 2008, l'association PRO VELO Genève organise 10x/an cette rencontre conviviale ouverte à toutes et à tous.

Toutes les informations
sur notre site :
[www.pro-velo-geneve.ch/
agenda.html](http://www.pro-velo-geneve.ch/agenda.html)

#76 - 8 décembre à 18h45 - Bikes2fold,

rue de la Faucille 7, 1201 Genève
Documentaire Cin'énergie (48') de Lucia Palenzuela et Maylis Mercat
<http://cinenergie.blogspot.ch>

#77 - 19 janvier à 19h30 - Péclôt 13,

rue de l'Industrie 9, 1201 Genève
Untaking Space, the US project, présenté par Damien Delorme
<https://usproject2016.com/untaking-space>

#78 - 23 février à 18h45 - Viscacha Bike,

bvd James-Fazy 3, 1201 Genève
Le Tand'aimer, présenté par Fanny et Vincent Caritte
<http://letandaimerlemonde.com>

#79 - 16 mars à 18h45 - Hot Point,

rue des Pâquis 22, 1201 Genève
American Cyclo, présenté par la famille Houdy
<http://roues.libres.blog.free.fr>

#80 - 27 avril à 19h30 - Péclôt 13,

rue de l'Industrie 9, 1201 Genève
La Roue des rêves, présenté par Julie et Edgar Haldimann
www.la-roue-des-reves.com

#81 - 11 mai à 18h45 - Sold-sports (Genève),

rue Fort-Barreau 11, 1201 Genève
Epopée familiale, en route vers l'Afrique de l'Est, présenté par la famille Chapuis-Bunel
<https://revedemome.wordpress.com>



En route pour l'Ethiopie!

#82 - 8 juin à 18h45 - Bikes2fold,

rue de la Faucille 7, 1201 Genève
De Barcelone en Orégon (USA) présenté par Melissa Pritchard
[www.theloonwayhome.com](http://theloonwayhome.com) et
<http://theloonwayhome.blogspot.ch>

Pour celles et ceux qui souhaiteraient présenter leur voyage à vélo (dès septembre 2017), n'hésitez pas à contacter **Claude Marthaler**, cyclonaute@gmail.com

Titeuf - le pestacle

**Le héros de Zep
en chair et
en mousse!**

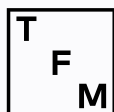
Du 9 au 11 décembre

Dès 7 ans



forum-meyrin.ch

Billetterie + 41 22 989 34 34



**Théâtre
Forum
Meyrin**